



NEWSLETTER

SAISON 2022 - 2023



Table des matières

Le mot du Conseil d'administration	3
Le mot du Comité des ceintures noires	3
La pratique martiale	3
Messages de vos senseis	4
Le mot de Jean-Louis	4
Le mot de Florent	6
Le mot de Christian	8
Le mot de Frédéric	8
Le mot de Guy	9
Le petit mot de Anne	9
Coup d'œil dans le rétroviseur	10
Les passages de grades pendant la saison 2022 - 2023	10
Section « Ju-Jutsu adultes »	10
Section Kobudo / Ko-Bu-Jutsu	10
Section Ju-Jutsu enfants	10
Les festivités	11
Noël des enfants – 16 décembre 2022	11
Kagami-Biraki – 15 janvier 2023	11
Pâques des enfants – 7 avril 2023	12
Souper de fin de saison – 25 juin 2023	13
Les stages	14
Stage de l'Avenir – 8 octobre 2022 à Etterbeek	14
Autodéfense physique Solidaris Tubize – 21 et 28 novembre 2023	14
Stage au Budo Bruxelles – 19 mars 2023 à Laeken	15
Stage à Luttre – 28 mai 2023	15
Membres et fréquentations des cours - Statistiques de la saison 2022 - 2023	16
Cap sur l'avenir, la saison 2023 – 2024	16
Reprise des cours	16
Nouveaux tarifs pour certains abonnements	16
Dates à bloquer dans votre agenda	17
Passages de grades KYU pour les adultes	17
Festivités	17



Le mot du Conseil d'administration

Pour répondre à certains souhaits, votre club renoue avec la publication d'une Newsletter. Ce numéro retrace donc la saison 2022 - 2023 et sera suivi d'autres numéros qui retraceront le vécu des saisons futures.

Vous trouverez, dans ce numéro, des informations sur les événements qui ont marqué la saison passée, mais aussi sur la nouvelle saison 2023 - 2024.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos critiques négatives ou positives, mais aussi de vos suggestions, pour que nous puissions progresser ensemble dans la pratique des arts martiaux enseignés au sein de notre école.

Les Administrateurs,

Jean-Louis, Deborah, Anne et Guy.



Le mot du Comité des ceintures noires

La pratique martiale

Le Ju-Jutsu et le Ko-Bu-Jutsu pratiqués dans notre école sont des arts martiaux au sens noble. Ils sont un chemin de vie, une manière d'affronter les éternelles questions existentielles avec une âme guerrière, une approche active pour faire face à l'existence de manière assertive et positive, avec tempérance, passion et pouvoir. Pratiquer un art martial, c'est d'abord et avant tout accepter l'observation d'une étiquette rigoureuse qui est une façon de se présenter sous son meilleur aspect et d'ordonner son corps et son esprit pour s'inscrire dans le Dô, qui est la recherche de l'idéal de pureté par le geste. Trancher dans l'ego pour maîtriser le geste pur et polir l'esprit. Dominer nos mouvements, posséder nos sensations, s'ouvrir au langage de notre corps est incontestablement une manière de nous connaître car, dans l'apprentissage des arts martiaux, le corps, l'émotion et la pensée sont forcés à une sorte de rencontre exceptionnelle. C'est ainsi que la pratique martiale est bien plus que de la self-défense ou du sport de combat. C'est un chemin de vie, une occasion de rencontre de soi et une opportunité pour la santé physique, émotionnelle et mentale, pour entrer en syntonie avec nous-même et notre environnement. Réduire la pratique des arts martiaux à la seule application de techniques, fussent-elles brillantes, ne saurait être conforme à l'esprit même des arts martiaux.

La devise du sport « men sana in corpore sano » est dépassée dans l'enseignement martial pour lequel le corps, l'émotion et la pensée sont une seule et même chose.

Aujourd'hui, tout est fugace, passager et changeant, comme la girouette sous le vent. Nous sommes de plus en plus consommateurs et de moins en moins acteurs de ce monde et vivons à une époque de l'image plus qu'à celle des contenus. Vivons et pratiquons donc vigoureusement nos arts martiaux dans l'ici et maintenant, en gardant à l'esprit l'adage bien connu : « Amitié et prospérité mutuelle », car chacun doit aider l'autre à progresser en progressant lui-même.

L'enseignement dispensé au sein de votre club se veut être de nature à donner, à chaque élève assidu et sérieux, un moyen de cultiver un état d'esprit confiant dans son propre pouvoir d'action face aux agressions diverses, en mettant l'accent sur la compétence du corps et l'esprit de décision, et en soulignant que la recherche de la perfection dans les arts martiaux constitue une éthique qui mène à l'esthétique, en gardant du calme dans l'action et de l'action dans le calme.

Pour conclure, nous vous renvoyons vers les articles de fond rédigés par notre président et publiés dans les Newsletters antérieures que vous trouverez en suivant le lien ci-après :

<http://www.jujutsu-rebecq.be/index.php/news-letter/>

Ces articles traduisent bien l'esprit martial et philosophique de votre club.

Vos dévoués,

Jean-Louis, Florent, Christian, Frédéric et Guy.

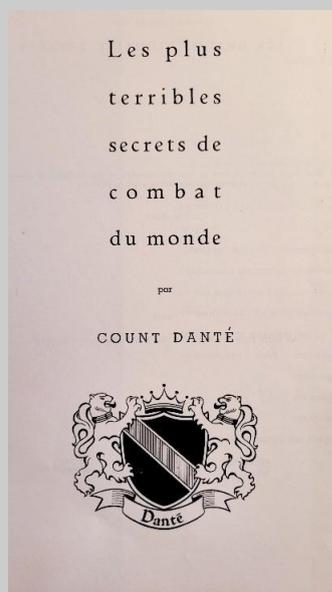
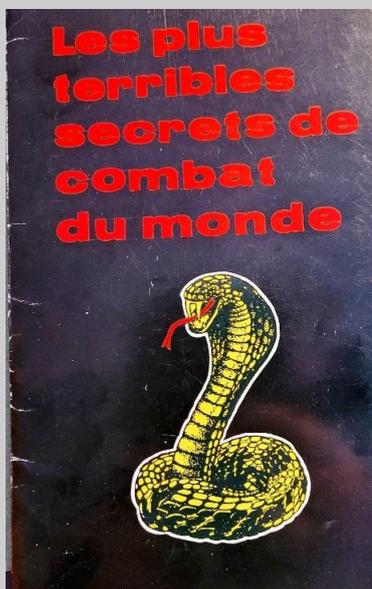


Messages de vos senseis

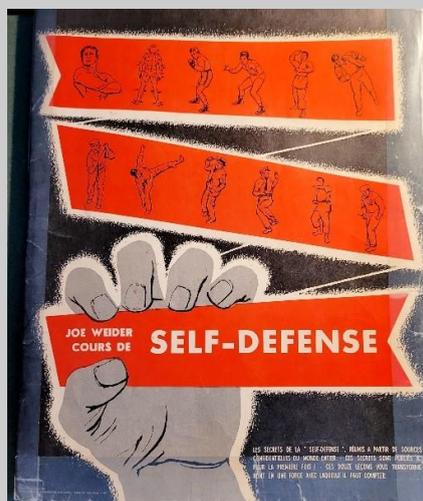
Le mot de Jean-Louis

Les clubs de self-défense et « total destruction », aux techniques dévastatrices, fleurissent aujourd'hui dans les salles et sur les réseaux sociaux et se revendiquent d'une nette supériorité par rapport aux arts martiaux dits traditionnels, comme le Ju-Jutsu notamment.

En examinant les vidéos des grands fanfarons de la self-défense intégrale (je ne citerai pas de noms), qui vendent leur camelote à prix d'or sur le Net et dans leurs cours, je constate, à chaque fois, qu'ils prennent un malin plaisir à infliger à leur partenaire des frappes pied-poing sur des zones létales ou dangereusement handicapantes alors que l'agression est gérable tout autrement. J'ai la nette impression qu'ils ont tous lu et pratiqué « Les plus terribles secrets de combat du monde » publié en 1968 par Count Danté (l'homme vivant le plus redoutable du monde) de la société secrète « Black Dragon Fighting Society ».



Ils ont probablement aussi eu vent des grands secrets de la « Self-Défense », réunis à partir de sources confidentielles du monde entier, et publiés pour la première fois, en 1964, dans un ouvrage en douze leçons de Joe Weider, qui nous faisait entrer par la grande porte parmi les combattants redoutables.



Tous ces fanfarons de la self-défense oublient trop facilement le droit lié à la légitime défense, et notamment les articles 416 et 417 du Code pénal, qui permettent, sous certaines conditions, de justifier toute infraction qui aurait été commise dans le cadre d'un acte de défense contre une agression. Je donne ici la parole à Madame Marie Forthomme, Substitut du Procureur du Roi près le TPI de Liège, qui nous clarifie cette notion de légitime défense comme suit :

« Se défendre, oui, mais pas dans n'importe quelle situation

*Parfois perçue comme un permis de blesser, voire de tuer, la légitime défense est strictement encadrée. Le droit à la légitime défense s'ouvre lorsqu'une personne est victime d'une **agression**.*

*Celle-ci doit, tout d'abord, être **actuelle**, c'est-à-dire imminente ou en train de se réaliser. Tirer sur un agresseur en fuite est donc exclu. En outre, la simple éventualité d'une agression est insuffisante.*

*L'agression doit ensuite être **injuste**. La légitime défense ne pourrait être invoquée par une personne qui a elle-même commis une faute.*

Ainsi, l'agresseur qui se voit repoussé et qui, en réponse, attaque de plus belle ne pourrait invoquer la légitime défense pour s'exonérer de sa responsabilité.

*L'agression doit en outre être **grave**, soit de nature à faire craindre un péril sérieux pour l'intégrité physique ou psychique.*

*Enfin, l'agression doit avoir lieu **contre les personnes**, soi-même ou autrui. Il n'est donc pas question d'invoquer la légitime défense pour protéger son animal de compagnie, ses bijoux ou d'autres biens matériels.*

Ainsi agressée, la personne doit en outre être démunie de tout autre moyen de protection, sans possibilités raisonnables de recourir à l'autorité publique.

Se défendre, oui, mais pas à n'importe quel prix

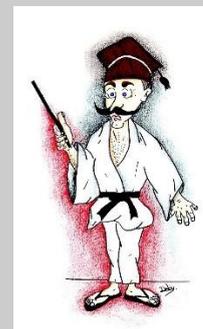
*Être victime d'une agression ne permet toutefois pas les violences inutiles. La défense doit, en toute hypothèse, être **proportionnée à l'agression**. Riposter à des violences légères par des violences graves, voire mortelles, ne peut être admis.*

Une fois ces conditions remplies, toute personne peut invoquer la légitime défense, sans qu'il y ait de distinction à faire entre les particuliers ou les commerçants. Si le juge conclut à l'existence d'une légitime défense, la conséquence sera l'acquittement de la personne agressée, de même que des personnes qui l'auraient aidée à se défendre. »

Faites donc confiance à ceux qui cherchent la vérité au sein de fédérations reconnues, méfiez-vous de ceux qui prétendent l'avoir trouvée ailleurs ; ces derniers, maîtres messianiques, qui promettent tout ce que, par expérience propre, ils savent incorrects, si pas faux, pour se remplir les poches de vos euros. Leurs clients (car ils n'ont ni élèves ni disciples) se permettent d'exiger en échange de leur cotisation astronomique un traitement en conséquence et passer de grade revient à passer à la caisse. L'inflation des « dan », des organisations mercantiles mondiales et européennes, finit par être une duperie pour les crédules et une ignominie pour les pratiquants sincères des arts martiaux. Mais bon, nous vivons à une époque de l'image plus qu'à celle des contenus.

Votre dévoué.

Jean-Louis, Shichidan FFJJ.



Le mot de Florent

Ça y est, la saison se termine !

Il s'agissait de la première saison complète depuis l'évènement Covid. Vous n'êtes pas sans savoir que le monde des Arts Martiaux n'a pas été épargné et beaucoup de clubs ont eu des difficultés à se relever. Je suis d'autant plus fier de notre club qui a su relever ce défi et faire preuve de résilience en gardant ses membres investis et actifs.

Christian et moi-même avons fait face à un autre challenge également, celui de reprendre du jour au lendemain la gestion des cours adultes, ce que nous faisons avec passion depuis quelques saisons maintenant. Nous tâchons d'adapter nos cours pour toujours essayer d'améliorer notre enseignement. Nous vous apprenons, mais nous apprenons également à votre contact, merci pour ça.

Il n'y aura pas de discours philosophique de ma part; pour ce retour de la newsletter, je préfère vous présenter mon parcours jusqu'à vous et mon ressenti sur la saison.

C'est bien beau tout ça, mais où est-ce que ça a commencé ?

C'est en septembre 2008, grâce à mon meilleur ami, que j'ai découvert le Ju-Jutsu auprès du sensei Abdelaziz Khrouch. Je tiens donc à remercier Romain pour m'avoir fait découvrir cette discipline et, par la même occasion, avoir fait naître cette passion en moi. Hélas, il a suivi une autre voie mais c'est toujours un plaisir de se remémorer nos années de pratique ensemble. Il y avait, dans nos échanges, une confiance et une connexion qui nous tiraient vers le haut et qui repoussaient nos limites. Je vous souhaite à tous de trouver cette connexion unique lors de votre parcours martial.



2010 - Méconnaissable, jeune et insouciant

Quelques années plus tard, il y a un peu plus de 10ans maintenant, étant ceinture verte, à la suite de la fermeture du club de Soignies, j'ai contacté Jean-Louis pour trouver un nouveau club de Ju-Jutsu.

Reconnaissant là l'immense générosité de cœur de notre président adoré, il m'a accueilli auprès de lui pour me permettre de recevoir son enseignement d'une qualité sans égale. Mais bien évidemment, il a fallu montrer patte blanche et faire ses preuves ! Je me souviens toujours de la première fin de cours et du fameux Shiai ! Et là, pas le choix, on y passe ! Après validation de la part de notre sensei, j'ai pu conserver ma ceinture verte et poursuivre mon apprentissage auprès de lui.

Le reste du parcours se fait sans embûches, guidé par d'excellents professeurs et amis jusqu'à nos jours. L'esprit familial du club m'a beaucoup plu, loin du côté mercantile de certains clubs. Tout le monde pratique et tout le monde peut pratiquer, j'ai vu des parents préparer leurs grades et découvrir des techniques avec leurs enfants ! C'est pour moi la plus belle preuve de partage et une preuve des valeurs des arts martiaux. Il est facile de louer une salle pendant deux heures, il est beaucoup plus difficile d'en faire un Dojo. Jean-Louis l'a fait avec brio et nous tâchons de préserver cette idéologie.

Et cette saison, après avoir gardé contact avec mon tout premier professeur pendant des années, il m'a fait la joie de venir dispenser un cours spécialement orienté sur le travail au sol. Cela m'a fait énormément plaisir. J'en ai profité pour faire un petit retour dans le passé et être son Uke une nouvelle fois.



Et la suite alors ?

La saison prochaine s'annonce clé dans ma pratique martiale : je fêterai mes 30 ans, les 25 ans du club, mes 15 ans de pratique du Ju-Jutsu et ma 10ème saison complète dans le club ! La moitié de ma vie aura donc été dédiée aux Arts Martiaux, que le temps passe vite !

La suite du voyage se fera dans le perfectionnement, toujours en recherche de l'efficacité et de la cohérence, en gardant la tradition et la technique au centre de la pratique. Il faut également être empreint de modernité et placer notre Ju-Jutsu dans l'époque actuelle, sans en négliger les bases, mais remettant en question ce qui n'a pas ou plus lieu d'être. Il faut rester chercheur dans sa pratique, s'appropriier les bases et faire ses propres découvertes en s'aidant de son corps et de sa morphologie.

Vous me connaissez, je regorge toujours d'idées à apporter dans le club. Je compte bien continuer à nous améliorer et nous tirer vers un encore meilleur.

Nous pouvons être fiers d'avoir une équipe et un noyau dur toujours au top et qui conserve son aspect très familial. Le Ju-Jutsu que je prône est celui d'une grande famille, qui permet d'apprendre les uns des autres, et ce avec respect et ouverture d'esprit. Comme je le dis souvent, sur les tatamis il n'y a pas de religion, d'opinion politique, ..., mais un but commun : s'améliorer et apprendre cet art martial magique qu'est le Ju-Jutsu.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre bonne humeur et la vie que vous insufflez dans le club. Vous êtes le club, nous existons et perdurons grâce à vous !



Restez comme vous êtes !

À septembre,
Florent, Sandan FFJJ.

Le mot de Christian

Pour ma part, je voudrais vous parler d'un aspect un peu plus abstrait qui est « l'esprit martial ».

Ce qui différencie un art martial de tout autre sport est probablement le fait que le physique est travaillé, bien sûr, mais que l'esprit l'est tout autant.

Je m'explique.

Les arts martiaux font mal à nos corps. Que ce soient les chutes, les clés, les atémis ou les étranglements, ce sont des traumatismes que nous infligeons volontairement à notre corps. Mais un esprit fort passe outre cette douleur, la maîtrise et permet de contrôler son corps.

Nous vivons une époque où le confort est devenu notre pire ennemi, l'effort physique est aussi rare que les rayons du soleil en Belgique. Tout est fait pour nous faciliter la vie (du moins en apparence), je ne vois plus les gens marcher ou courir, enfourcher une trottinette ou un vélo est tellement plus facile et quand je parle de trottinette et de vélo, j'entends électrique bien sûr. Quand je me rends sur le parking d'un supermarché, je suis effaré de voir des voitures mal garées à moins de 5 mètres de l'entrée alors que le parking est à moitié vide... à 10 mètres.

Sortir de sa zone de confort est devenu beaucoup trop rare pour une majorité de gens.

Et pourtant, la vie ne cessera de vous mettre à l'épreuve et ce jusqu'à votre dernier souffle.

Les arts martiaux, quand ils sont pratiqués en pleine conscience, vous transforment, vous donnent les clés pour affronter les problèmes quels qu'ils soient. Cela fait 23 ans que je pratique le Ju-Jutsu et la plupart d'entre vous connaissent les douleurs chroniques qui sont mon quotidien, et pourtant je ne rate que très rarement un cours. Bien sûr je saute l'un ou l'autre randori, j'adapte mon échauffement, mais je suis là, car je ne veux pas rater un cours, je veux être présent pour les élèves, je veux être présent pour le club. De septembre à juin, le vendredi soir et le dimanche matin, c'est Ju-Jutsu et mon planning se fait en fonction de cela. C'est une discipline que je m'impose (discipline, voilà un mot qui semble ressurgir du passé).

Je ne vous demande pas de vivre pour le Ju-Jutsu, ce que je veux faire passer comme message c'est que si vous faites quelque chose dans la vie, faites-le à fond et ne vous trouvez aucune excuse pour ne pas faire ce que vous avez décidé de faire.

Soyez des guerriers et des guerrières, faites de votre vie un Dojo.

La pratique des arts martiaux est une philosophie qui ne s'arrête pas à la porte du Dojo.

Amicalement,

Christian, Sandan FFJJ

Le mot de Frédéric

Bonjour à toutes et à tous, j'espère que vos congés se sont bien passés !

Une nouvelle saison va commencer et j'ai hâte de vous voir nombreux, petits et grands, avec vos envies et votre bonne humeur, mais aussi avec régularité et implication qui sont gages d'une bonne progression.

Tout au long de cette nouvelle saison, qui sera riche d'échanges, j'aurai le plaisir de vous voir évoluer en vous épanouissant et en prenant confiance en vous.

Bonne rentrée aux jeunes pousses et aux vieilles branches.

Frédéric, Nidan FFJJ

Le mot de Guy

Voilà 12 ans que je pratique le Ju-Jutsu dans ce club. L'entente cordiale, l'esprit d'entraide, le non-jugement des autres ont été pour moi des encouragements permanents. La qualité de mon sensei Jean-Louis est une source constante de découvertes.

Maintenant, j'ai le plaisir avec Fred de pouvoir donner cours aux enfants. Les voir changer, s'améliorer et rire sont de vrais moteurs. A la rentrée, nous reprendrons les bases, toujours les bases.

En attendant, vive les vacances pour revenir en forme, super motivés et, ... un peu plus sages.

Guy, Nidan FFJJ

Le petit mot de Anne

Certes, je ne suis pas sensei (très loin de là) mais, étant accompagnatrice de vos senseis Frédéric et Guy aux cours enfants, je tenais à vous laisser ce petit message:

J' ai eu l'occasion depuis mon arrivée dans le club:

- D' être avant tout élève au cours adultes où les senseis me transmettent leur savoir dans une ambiance familiale que j'apprécie beaucoup dans ce club.
- D'assister notre ancien professeur Cédric pour le groupe des petits samouraïs qui était dédié aux 6-8 ans. Ce fut une expérience inoubliable.
- Je me suis investie ensuite dans le groupe enfants ou j'assiste Frédéric et Guy.

Certains petits samouraïs y sont montés pour ma plus grande fierté. Ma récompense pour cela est de les voir s' épanouir, et progresser.

La pratique du Ju-Jutsu, ce n'est pas simplement participer aux cours, mais c'est aussi faire preuve de discipline, d'entraide et de solidarité.

Je suis fière de pratiquer dans ce club qui a gardé de vraies valeurs. Mais, sans vous, nous ne sommes pas en mesure de continuer dans cette voie.



Je vous attends donc tous, petits et grands, sur les tatamis à la reprise de septembre plus motivés que jamais !

Anne



Coup d'œil dans le rétroviseur

Les passages de grades pendant la saison 2022 - 2023

Section « Ju-Jutsu adultes »

Dans cette section, le club a organisé trois sessions de passages de grades kyu aux dates suivantes : 27 novembre 2022, 17 mars 2023 et 27 mai 2023, ainsi qu'un passage le 9 juin 2023.

Tableau des lauréat.e.s :

		27.11.2022	17.03.2023	27.05.2023	09.06.2023
Jaune		Samuel ROSIK Matteo VANDER CUYLEN	Jérôme CREUSEN Yéli OCULA		
Orange		Emilien DE LEYE Laurent BEAUCLERCQ	Anne VOGELEER	Ethan EVERARD	
Verte		Julien NOËL			
Verte	bleue				Derek VAN WASSENHOVEN
Bleue	marron			Deborah MORALES MORALES	

Section Kobudo / Ko-Bu-Jutsu

Le 20 juin 2023, Jérôme CREUSEN et Julie DELSANNE ont présenté et réussi leur examen de ceinture jaune.

Section Ju-Jutsu enfants

Dans la section « enfants », les passages de barrettes et de grades kyu ont lieu pendant les cours.

Voici les lauréat.e.s de cette saison :

		16.12.2022	16.01.2023	23.01.2023	12.06.2023	16.06.2023
1ère barrette		Odin CREUSEN Imran MRAH Lina EL HDIKI Tennessee DEMEYERE Lucy SAIEVA Oscar GOOSSENS Loïc GOOSSENS	Amelia CRISTOFOLI	Elena WAUTERS		
2ème barrette			Nessa BOUAANANI - BECKERS		Imane EL HDIKI Saoirse BUSCARLET Luan STOJKE Giuseppe SAIEVA	Odin CREUSEN Max VERHEYEN Cylas BOUAANANI - BECKERS Cherley VANDENBRANDE Lucy SAIEVA Basile VERCAMER
3ème	barrette	Luna VAN STICHEL David DEMEYERE				

Les festivités

Noël des enfants – 16 décembre 2022

Comme chaque année, depuis les débuts du club, le Père Noël a spécialement fait le déplacement vers Rebecq ce 16 décembre 2022 pour gâter les enfants du club.

Domage que ceux-ci n'aient pas tous répondu à son invitation. Il a promis qu'il reviendrait l'an prochain, sa hotte bien garnie.



Kagami-Biraki – 15 janvier 2023



Le Kamiza



Depuis ses débuts, notre club célèbre Kagami-Biraki, une cérémonie traditionnelle du pays du Soleil Levant pour célébrer le Nouvel An. Kagami-Biraki, c'est le moment des vœux, des discours et des échanges amicaux. Dans Kagami-Biraki, il y a Kagami que l'on traduit par miroir, et Biraki que l'on traduit par ouvrir. Ouvrir le miroir, c'est s'observer soi-même, pour découvrir sa vraie nature, pour pouvoir s'améliorer. Biraki peut aussi se traduire par casser, et Kagami-Biraki se traduit alors par casser le miroir, en référence à la cérémonie Kagami Mochi où l'on rompt le gâteau, dont le dessus est glacé comme un miroir, en signe de partage avec les autres. Dans Kagami-Biraki, nous trouvons donc deux notions : celle de s'observer pour améliorer sa vraie nature et celle de partager avec les autres.

Selon Soke Pierre Chalmagne, Kagami-Biraki, c'est surtout le moment de prendre conscience de deux grands principes qui régissent l'Univers et la vie des êtres humains en société :

- **la loi de l'impermanence des choses** qui nous invite et nous incite à vivre le moment présent, sans être scotché au passé ni projeté dans l'avenir. Ressasser le passé ne pourra jamais le changer. Anticiper l'avenir nous mène le plus souvent à spéculer sur les événements futurs, spéculation qui est loin d'être toujours vérifiée par la réalité et source d'angoisse inutile ;

- **la loi de l'interdépendance** qui nous relie aux autres et nous incite à l'empathie et à la compassion, pour donner sens à notre existence et permettre l'unité avec « l'autre », dans le respect des différences, en abandonnant tout égoïsme, source de séparation et de dualité avec les autres et l'Univers.

Après les souhaits de bienvenue aux participants, et les chaleureux remerciements aux bénévoles qui permettent au club d'exister et de progresser, c'est au cri de « Kampai » que nous avons dégusté saké et mochi en compagnie de Monsieur Jean-Lou WOUTERS, Échevin des Sports.



Vers 12 h. 30, nous étions une bonne vingtaine à la Taverne d'Arenberg à Rebecq pour partager un excellent repas préparé par Bertrand.

Domage que ce Kagami-Biraki n'ait pas rencontré un plus grand succès auprès des membres du club et des parents des enfants. Espérons que l'édition 2024 sera mieux suivie.

Saké journée que certain.e.s ont prolongée par une Saké soirée.

Pâques des enfants – 7 avril 2023



Cette année encore, les cloches de Pâques ont gâté les enfants du club en leur apportant de beaux sachets garnis d'œufs en chocolat. La joie et les regards émerveillés des enfants motivent nos instructeurs bénévoles dans leur engagement.

Souper de fin de saison – 25 juin 2023

C'est le samedi 25 juin 2023 que le club a officiellement clôturé sa saison 2022-2023 par un cours spécial parents – enfants au dojo et un repas de fin de saison à la salle communale de Wisbecq.

Merci au traiteur « Épices en couleurs », aux bénévoles et à la cinquantaine de participant.e.s qui ont assuré le succès de cette fin de saison.

[Voici le lien vers l'album-photos du cours](#)



JU - JUTSU
REBECQ

DINER
DE FIN DE SAISON
25 Juin 2023
Salle communale de Wisbecq
Place communale de Wisbecq, 17

25 €
- 11ans : 10 €

10h30-12h : Cours spécial parents/enfants au dojo
12h30 : Repas à la salle communale de Wisbecq
Apéritif offert par le club

Entrée : salade marocaine accompagnée de son pain et de beurre.
Buffet chaud : Poulet « tikka massala » - riz / Tajine de poisson aux saveurs orientales - pommes de terre / Boulettes sauce tomate à la marocaine - potée de légumes - pâtes.
Dessert : thé à la menthe et pâtisseries artisanales marocaines / mousse au chocolat.
Boissons à prix démocratiques

Confirmation avant le 5 juin 2023
BE22 0003 2594 4147
Communication : Repas fin de saison - ... adultes et ... enfants

Avec le soutien de la Commune de **Rebecq**



Les stages

Stage de l'Avenir – 8 octobre 2022 à Etterbeek

Comme à son habitude, le club a participé au stage de l'avenir organisé par nos fidèles amis du Ju-Jutsu Club Etterbeek. Le concept a été légèrement adapté cette année pour permettre aux nombreux cadres Adeptes terminant leur formation de valider les dernières heures de cours pratiques. Un stage donc très efficace et instructif tant pour les gradés que les moins gradés. Au plaisir d'y retourner la fois prochaine !



Autodéfense physique Solidaris Tubize – 21 et 28 novembre 2023

Dans le cadre de la campagne contre l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et à la demande de la Mutualité Solidaris Tubize, le Ju-Jutsu et Ko-Bu-Jutsu Club Rebecq a animé, les 21 et 28 novembre 2022, deux ateliers d'autodéfense physique pour le personnel du siège tubizien de la mutualité. Quelque trente personnes motivées ont ainsi pu participer aux exercices proposés, dans une ambiance bon enfant mais studieuse.

Un grand merci à Madame Emmanuelle Delhaye, organisatrice, et aux volontaires du club qui ont animé les ateliers : Deborah, Anne, Christian, Florent et Jean-Louis.



Stage au Budo Bruxelles – 19 mars 2023 à Laeken

Le 19 Mars, notre président et sensei Jean-Louis Weyland était invité comme maître de stage au Budo Bruxelles de notre ami Alain Vanderschueren. Nous l'avons bien sûr accompagné et avons ainsi représenté le Club de Rebecq.

C'est toujours un plaisir de se rendre chez eux car nous entretenons depuis longtemps une relation particulière avec ce club. Nous avons partagé de très bons moments sur et en dehors du tatami.



[\(Lien vers les photos du stage\)](#)

Stage à Luttre – 28 mai 2023

Le 28 mai 2023, l'Adsd Tai-jitsu Uyttendaele et le Ju-Jutsu Ryu Bushido organisaient leur premier stage dans le complexe sportif de Pont-à-Celles. Nous y étions nombreux et avons pu y bénéficier de très bons enseignements de maîtres de stage motivés et soucieux de transmettre leurs connaissances. Comme d'habitude, après le stage, nous avons partagé les verres de l'amitié avec nos hôtes du jour et les membres des autres clubs présents.

Un grand merci à Jean-Claude et à Dany pour leur accueil chaleureux et l'excellente ambiance de leur stage.



Membres et fréquentations des cours - Statistiques de la saison 2022 - 2023

Au 30 juin 2023, le Ju-Jutsu et Ko-Bu-Jutsu Club Rebecq comptait dans ses rangs **53** membres en ordre d'assurance et de licence FFJJ (**24** adultes et **29** enfants).

La fréquentation moyenne des cours durant la saison 2022 - 2023 était la suivante :

JU-JUTSU (adultes) :

12 pratiquants par cours (la fourchette variait entre un maximum de **21** pratiquants et un minimum de **7** pratiquants par cours).

JU-JUTSU (enfants) :

18 pratiquants par cours (la fourchette variait entre un maximum de **26** pratiquants et un minimum de **12** pratiquants par cours).

KO-BU-JUTSU :

5 pratiquants par cours (la fourchette variait entre un maximum de **7** pratiquants et un minimum de **3** pratiquants par cours).



Cap sur l'avenir, la saison 2023 – 2024

Reprise des cours

Les cours de Ju-Jutsu reprendront le **vendredi 1er septembre 2023** pour les adultes et les enfants. Les cours de Ko-Bu-Jutsu pour les adultes uniquement reprendront le **mardi 5 septembre 2023**.

Nous vous y attendons nombreux pour construire ensemble un avenir porteur en défendant les valeurs séculaires de notre art. Recevoir, donner, grandir par et avec les autres pour une société en harmonie.

Nouveaux tarifs pour certains abonnements

Vu l'évolutions des coûts dans plusieurs domaines liés aux dépenses du club, le Conseil d'administration élargi au Comité des ceintures noires a décidé, à l'unanimité, de modifier le prix des abonnements dans les sections Ju-Jutsu adultes et enfants. Les nouveaux tarifs sont surlignés en jaune dans le tableau ci-après.

	JU-JUTSU		KO-BU-JUTSU
	Adultes (à partir de 13 ans)	Enfants (de 7 à 12 ans)	Adultes (à partir de 15 ans)
Inscription	10€	10€	10€ (gratuit pour les membres du Ju-Jutsu)
Assurance (renouvelable annuellement)	35€	25€	35€
Abonnement mensuel	30€	22€	15€
Abonnement 2 x par an (du 01/09 au 30/01 et du 01/02 au 30/06)	135€	105€	60€
Abonnement annuel	250€	200€	100€

Dates à bloquer dans votre agenda

Passages de grades KYU pour les adultes



Pendant la saison 2023 - 2024, trois sessions sont prévues pour les passages de grades « kyu » chez les adultes :

- le **samedi 25 novembre 2023**, de 13:00 à 16:00 ;
- le **samedi 23 mars 2024**, de 13:00 à 16:00;
- le **samedi 25 mai 2024**, de 13:00 à 16:00.

Toutes les informations utiles en rapport avec ces passages de grades kyu seront affichées à la valve du club au dojo, notamment pour ce qui concerne les dates d'inscription et les conditions.

Festivités

- le **vendredi 22 décembre 2023** : visite du Père Noël ;
- le **dimanche 14 janvier 2024** : Kagami-Biraki;
- le **vendredi 29 mars 2024** : Pâques des enfants ;
- le **samedi 1^{er} juin 2024** : repas du club, précédé d'un cours spécial parents – enfants au dojo. Les cours se poursuivront ensuite jusqu'au 5 juillet 2024 inclus.

*
* *



Les membres du Conseil d'administration et du Comité des ceintures noires espèrent vous retrouver en pleine forme à la rentrée.